

MUNICIPALITÉ DE LA MACAZA

AVIS PUBLIC

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, QU'

Une séance extraordinaire du conseil municipal se tiendra le mercredi 3 juillet 2024 à 16h45.

Ordre du jour de la séance extraordinaire

1. Ouverture de la séance ordinaire
2. Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire
3. Période de questions
4. Constatations de la régularité de la séance et validation de l'avis de convocation de la séance extraordinaire du 3 juillet 2024
5. Embauche au poste d'inspecteur en urbanisme, en bâtiments et en environnement
6. Embauche au poste de secrétaire multiservices – services de l'urbanisme, des travaux publics et des finances
7. Embauche au poste de secrétaire-réceptionniste
8. Approbation et autorisation de signature de l'entente pour la réalisation de travaux municipaux et la remise en état des lieux avec les propriétaires du lot 6 238 836 du cadastre du Québec
9. Période de questions
10. Levée de la séance

DONNÉ À LA MACAZA CE 20^E JOUR DE JUIN 2024

LA DIRECTRICE GÉNÉRALE PAR INTÉRIM



Katia Morin

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Katia Morin, directrice générale et greffière-trésorière par intérim de la Municipalité de La Macaza, certifie avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie sur le site Internet de la Municipalité de La Macaza et affiché sur le babillard extérieur de l'hôtel de ville de la municipalité, située au 53, rue des Pionniers conformément au *Règlement 2022-169 concernant les modalités de publication des avis publics municipaux*.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 20^e jour de juin 2024.

LA DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE PAR INTÉRIM



Katia Morin